

**ANNEXE 7B à l'avis de Sibelga relatif à la décision
20230627-232 de BRUGEL**

**Note de Sibelga sur le mécanisme de coûts
additionnels (telle que transmise à Brugel le 6 juin
2023)**

31 Août 2023



METHODOLOGIE TARIFAIRE 2025-2029

RÉFLEXIONS DE SIBELGA RELATIVES AUX COÛTS ADDITIONNELS

Date: 6/6/2023

De : Sibelga

À : Brugel

Executive Summary

Dans le cadre de l'élaboration des méthodologies tarifaires 2025-2029, Brugel propose de fixer les **coûts gérables BAU** sur base des coûts réalisés du passé :

- les opex : sur base de la moyenne pondérée des années 2018-2022¹ ;
- les amortissements : sur base de l'année 2024.

Pour tenir compte du contexte en évolution (transition énergétique, etc.), Sibelga peut par ailleurs faire la demande de **coûts additionnels** en introduisant des dossiers qui contiendront notamment une justification du besoin de coûts additionnels, la hauteur des montants demandés et les éventuels bénéfices attendus.

Cette note, établie en prévision d'un échange prévu le 9 juin 2023 entre le CA de Brugel et la direction de Sibelga, vise à :

- Avoir un premier retour de Brugel sur ce que Sibelga identifie à ce jour comme potentiels coûts additionnels.
- Identifier à ce stade, et à travers une illustration chiffrée, la difficulté pratique d'isoler et de quantifier les coûts additionnels pour les investissements. Une justification des écarts entre les amortissements découlant des investissements du plan de développement, éventuellement limités aux principales rubriques, et ceux de l'année de référence sera dans tous les cas nécessaire.

A travers cet échange, Sibelga souhaite qu'un accord de principe soit conclu sur le fait qu'on visera au maximum la simplicité dans ce mécanisme de « coûts additionnels » et qu'on ait déjà avancé un peu dans une compréhension mutuelle de ce mécanisme de « coût additionnel » (quel type de coûts additionnel seront acceptés ? quelles informations fournir ? quels critères d'acceptation de coûts ? quels contrôle ex-post sur la réalisation ou non des coûts additionnels? etc.).

¹ Avec des retraitements, que nous n'aborderons pas dans le cadre de cette note-ci.

Coûts additionnels envisagés par Sibelga

Sibelga respecte un processus d'Asset Management qui prévoit l'analyse des réseaux existants (essentiellement basée sur des mesures de power quality) et des facteurs externes (par exemple, de nouvelles normes techniques) qui est systématiquement traduite en « constats ». Les différents remèdes (investissements et/ou maintenance destinés à remédier à ces constats) sont ensuite priorisés en fonction de l'atteinte des objectifs et des contraintes (entre autres, les limites d'un budget donné, la planification avec ELIA, la disponibilité des ressources...).

Outre ce processus d'Asset Management, une enveloppe d'investissement est prévue pour répondre à des demandes de la clientèle ou pallier la survenance d'incidents (défauts de câble).

L'historique et l'expérience permettaient à Sibelga d'établir un plan de développement ainsi qu'une planification des ressources organisationnelles, humaines en particulier, relativement stables.

Le nouveau paradigme de la Transition Énergétique ne remet pas en cause cette approche mais combine deux effets structurants qui induisent des coûts additionnels:

- Une augmentation des investissements dans le réseau, à compétences égales.
- Une augmentation des frais de fonctionnement liés à de nouvelles compétences et services.

Cette section identifie quelques coûts additionnels auxquels Sibelga sera confronté à l'avenir et qui ne font pas partie des coûts BAU (liste non exhaustive). A ce stade, Sibelga envisage l'introduction de dossiers de coûts additionnels pour :

1) Les investissements:

Il est important de noter que de certains investissements découleront des frais additionnels récurrents de gestion et d'exploitation. Par exemple, les coûts de communication des compteurs intelligents ou des capteurs supplémentaires à installer dans le cadre du Smart Grid. Nous ne les listons pas à ce stade mais feront partie intégrante des coûts additionnels.

- **Smart Meters** : un dossier spécifique sera établi pour identifier les coûts additionnels (opex et amortissements) liés au déploiement envisagé des compteurs intelligents
- **Réseau: hors smart grid**
 - **Renforcement réseaux BT** : pour soutenir la transition énergétique (notamment pour éviter les congestions du réseau pour l'électrification de la mobilité et à terme également d'une partie des besoins de chauffage). Cela comprend le câble, les armoires de sectionnement et la reprise des branchements.
 - **Passage à 400V** : à la différence du point précédent, le passage en 400V nécessite également des coûts de remplacement de raccordement et de mise en conformité des installations intérieures chez certains clients.
 - **Transformateurs dans les cabines de distribution**: conséquence des deux points précédents.
 - **Points de fourniture** : les projections laissent à penser que certains postes seront en surcharge. Les travaux du ressort de Sibelga sont tributaires de ceux d'Elia avec des pas de temps de réalisation long au vu de la complexité.
- **Smart grid** :
 - **Coûts liés à l'observabilité du réseau** dans le cadre de la mise en œuvre du smart grid. Ces coûts seront relatifs aux équipements de mesure et de communication installés

- à des points jugés critiques du réseau (p.ex. la charge des transformateurs des cabines de distribution et des départs BT, des Indicateurs De Court-circuit).
- **Actes de contrôle-commande** : Sibelga sera amené à devoir activer ou désactiver des charges des clients (bornes de recharge de VE en particulier). Cela nécessitera des équipements complémentaires (voir R&D ci-après également).
- **Véhicules** : le verdissement de la flotte de véhicules utilitaires de Sibelga représentera une augmentation importante des coûts de cette rubrique.

2) Les frais de fonctionnement liés à de nouvelles compétences et services :

Nous reprenons ici les couts additionnels d'exploitation et de gestion qui ne découlent pas directement des investissements pré-cités

- **Coûts d'accompagnement de la transition énergétique** : Les choses étant en train d'évoluer dans le secteur de l'énergie, Sibelga est de plus en plus amené à jouer un rôle de facilitateur. Prenons l'exemple des bornes de recharge des véhicules électrique : le rôle de base de Sibelga est de répondre aux demandes des clients pour des modifications de raccordement et/ou de compteurs (les installations après le compteur étant la responsabilité des clients). Cependant, dans la pratique, beaucoup de clients se tournent vers Sibelga pour des questions techniques liées à ces bornes de recharges (quelle puissance de raccordement prévoir ? quel types de comptage ou sous-comptage ? etc.). A l'instar des communautés d'énergie, on peut aisément imaginer que ce type de question nous parviendra de plus en plus et pour d'autres sujets également (notamment pour ce qui concerne la flexibilité).
- **Coûts liés à la gestion des services rendus possible par le compteur intelligent** :
 - Tel qu'analysé dans la note de Schwartz&Co dans le cadre des réflexions sur l'évolution des structures tarifaires, malgré la digitalisation maximale de la gestion des partages d'énergie, certains scénarios de développement des partages d'énergie pourraient nécessiter d'importants moyens supplémentaires pour Sibelga (par exemple : pour la facturation, pour la gestion administrative, etc.).
 - Flexibilité commerciale
 - La combinaison de plusieurs services (et donc potentiellement, la présence de plusieurs fournisseurs de services sur un même point de fourniture) exigera la mise en place d'équipes capables d'analyser des situations complexes impactant plusieurs parties prenantes.
- **Coût de gestion de la data** : Sibelga sera de plus en plus confronté à la gestion de la data rendue plus complexe au vu des nouveaux services liés à la transition énergétique mais également liés l'augmentation des sources (CMS, DAAS SM, back-ends Sibelga, future NRT-platform, nouveau registre des consentements, assets après compteur, futurs compteurs semi-régulés, évolution du MIG6...). En dehors des outils informatiques, Sibelga devra mettre en place une gouvernance forte de la données et une équipe de personnes capables de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des bases de données ainsi que pour établir les reportings auprès des autorités (dont Brugel), pour la mise à disposition d'informations à des tiers ou pour mieux informer ou accompagner les clients. Notamment, le LCR (lien client réseau), prérequis d'un Smart Grid et permettant d'affiner des scénarios ainsi que la liste précise des investissements fait partie de cet enjeu de Gestion de la Data.
- **Coûts liés à l'analyse des données** : Sibelga devra se doter de capacité d'analyse, notamment une équipe de « data scientists », afin de répondre à plusieurs besoins dont l'élaboration de scenarii de la transition énergétique ou l'élaboration des futurs traffic lights (en collaboration

avec les autres gestionnaires de réseau au sein de Synergrid) pour laquelle des compétences de forecasting et de set-up d'estimateur d'état seront nécessaires. A l'inverse des autres compétences liés à la data, la compétence identifiée ici devra également être capable de croiser des data de sources différentes internes et externes pour en tirer des informations pertinentes à nos activités (data provenant des SM, du SG, données météorologiques, socio-économiques,...)

Outre les deux rubriques de coûts additionnels précisées ci-avant, Sibelga devra anticiper certains sujets pour lesquels le contour et la finalité sont encore embryonnaires et pourraient demander des travaux de R&D. Brugel propose que Sibelga puisse introduire annuellement des demandes des projets de ce type. Il ne nous semble dès lors pas nécessaire à ce stade d'en donner une liste détaillée. Cependant, nous avons déjà identifié :

- **L'avenir du chauffage en région bruxelloise :**
 - **Hydrogène** : réflexion et expérimentations autour de la réutilisation de nos réseaux gaz pour l'hydrogène ;
 - **Réseau de chaleur**
 - Etc...
-
- **Flexibilité technique (Curtailment)** : chaine technique de gestion de la charge des clients
- **Intelligence artificielle** : la gestion de grandes quantités de données provenant d'une multitude de sources différentes pourrait également faire l'objet de R&D.

Les coûts listés ci-dessus constituent des opex additionnels et/ou des amortissement additionnels.

Certains coûts opérationnels augmentent indépendamment de la gestion du réseau. Il s'agit par exemple du projet GoodMove pour lequel les déplacements des agents techniques sont considérablement plus longs ainsi que les possibilités de parking plus restreintes.

Coûts additionnels liés aux investissements réseau

Sur base des projections du plan de développement et des durées d'amortissements de chaque type d'actif, les coûts d'amortissement du réseau électrique évolueraient comme suit.

Amortissements (EUR)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Variation	
											(moyenne 2023-2027 par rapport à 2022)	
											Variation (€)	Variation (%)
Installations MT												
Terrains industriels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Points de fourniture	1.230.692	1.294.816	1.355.304	1.416.503	1.479.016	1.517.935	1.552.244	1.583.737	1.609.071	1.565.890	86.760	6%
TCC	510.364	612.696	629.470	649.079	694.978	705.626	705.626	693.458	594.075	518.993	51.422	-7%
Câbles & lignes MT	3.243.024	3.383.132	3.526.656	3.704.872	3.880.244	4.043.205	4.226.660	4.450.247	4.674.628	4.904.906	579.685	15%
Postes de répartition	548.573	560.885	588.896	606.979	620.159	639.066	664.185	687.607	730.217	777.676	79.591	13%
Cabines de transformation	3.316.232	3.449.116	3.588.506	3.751.401	3.893.588	4.045.812	4.188.715	4.332.735	4.481.092	4.647.416	445.566	11%
Compteurs MT mécaniques	802.698	667.811	540.661	453.368	358.450	202.023	117.801	56.286	19.986	12.045	276.822	-77%
Compteurs MT électroniques	194.397	178.333	186.159	189.266	178.038	178.371	194.558	213.729	214.863	222.245	26.716	15%
Installations de cogénération	942.876	971.508	908.429	979.522	1.035.139	834.654	1.012.924	1.379.267	1.401.691	1.354.308	161.430	16%
Installations BT												
Câbles BT	4.670.976	4.917.094	5.204.710	5.534.695	5.858.758	6.269.932	6.659.801	7.086.068	7.512.094	7.946.418	1.236.105	21%
Lignes BT	14.907	14.907	14.892	14.927	14.303	11.369	11.369	11.425	11.726	11.706	2.783	-19%
Raccordements BT	4.954.683	5.090.174	5.248.626	5.466.044	5.672.129	5.920.570	6.152.621	6.414.581	6.665.148	6.915.413	741.537	13%
Compteurs BT mécaniques	2.954.571	2.797.093	2.592.604	2.389.636	2.162.562	1.944.070	1.728.292	1.410.598	1.286.138	1.208.274	647.088	-30%
Compteurs BT électroniques	444.699	585.178	738.412	901.946	1.055.610	1.330.870	1.977.699	3.308.831	5.240.977	7.432.828	2.802.631	265%
Conduite du réseau												
Commande & signalisation	1.188.004	1.405.009	1.639.987	1.844.034	2.026.342	2.210.096	2.264.288	2.257.223	2.072.782	1.758.396	86.215	4%
Télécommande cabines réseau	489.542	453.655	444.896	462.505	482.600	511.352	545.445	604.606	654.138	715.968	123.702	26%
Sécurité	16.376	31.492	53.578	82.351	113.843	151.428	216.634	274.275	317.129	326.782	143.407	126%
Dispatching	9.006	7.678	16.641	15.258	15.880	15.129	22.851	22.851	24.313	25.775	6.304	40%
IT Dispatching	79.129	109.706	84.636	36.486	1.668	473	208	-	-	-	1.532	-92%
Installations hors réseau												
Terrains administratifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments administratifs	907.531	924.245	969.848	1.004.113	1.027.708	1.071.794	1.113.607	1.073.022	1.055.607	1.049.252	44.949	4%
Mobilier & aménagement	1.169.207	1.330.909	1.484.782	1.627.050	1.674.864	1.669.649	1.783.873	1.914.220	2.000.705	2.023.435	203.512	12%
Outils & équipement laboratoire	358.448	374.898	393.222	389.719	401.205	415.043	422.111	466.111	482.170	504.152	56.713	14%
Équipement informatique	1.703.056	2.200.168	2.249.232	2.468.784	2.504.321	2.862.616	2.725.056	1.712.741	2.076.367	2.109.474	207.071	-8%
Matériel roulant	517.390	498.815	683.345	1.055.383	1.229.961	1.427.442	1.677.762	1.766.608	1.590.240	1.617.796	386.009	31%
Total	30.266.380	31.859.320	33.143.491	35.043.921	36.381.365	37.978.526	39.964.329	41.720.224	44.715.156	47.649.147	6.024.111	17%

Sans rentrer dans le détail des chiffres (qui ne sont donnés ici qu'à titre illustratif et ne peuvent constituer une quelconque référence pour la suite), pointons déjà à ce stade que

- L'augmentation des coûts amortissement (en grande partie nécessaires pour la transition énergétique) se répartit sur plusieurs types d'actifs.
- Certaines augmentations d'amortissement sont compensées par des diminution d'autres (par exemple compteurs électroniques en partie compensé par une baisse des compteurs mécaniques).

On constate dès lors qu'il sera complexe de couvrir tous les cas de figure via des dossiers de « coûts additionnels » spécifiques : une grosse simplification des calculs devra être acceptée.

Pour continuer l'illustration des difficultés pratiques d'isoler les coûts additionnels, focalisons-nous maintenant sur la catégorie « Câbles BT² ». Le tableau suivant compare les amortissements de ces actifs

- lorsque ceux-ci sont calculés sur base des investissements projetés du plan de développement; et
- lorsque ceux-ci sont basés sur une année de référence (2022 en l'occurrence) augmentés de coûts additionnels, qui sont eux-mêmes établis sur base des investissements annuels supplémentaires à ce qu'ils étaient lors de cette années de référence 2022.

² Cette catégorie est choisie car leurs coûts d'amortissement sont en augmentation non négligeable et que ces actifs ne font pas partie des « compteurs smart » (qui seront traités par ailleurs dans une feuille de route et chiffrage dédié).

Câbles BT								
Année d'invest	Invest Net (€)	Taux	Amortissement (€)					
			2022	2023	2024	2025	2026	2027
2018	13.586.255							
2019	13.030.806							
2020	17.648.956							
2021	17.852.406							
2022	21.609.490							
		Amortissements actifs historiques (jusque 2022)	5.858.758	6.067.343	6.024.119	5.986.546	5.943.020	5.901.981
2023	20.258.915	Amortissement invest 2023		202.589	405.178	405.178	405.178	405.178
2024	23.050.372	Amortissement invest 2024			230.504	461.007	461.007	461.007
2025	23.333.603	Amortissement invest 2025				233.336	466.672	466.672
2026	23.621.649	Amortissement invest 2026					236.216	472.433
2027	23.914.591	Amortissement invest 2027						239.146
		Amortissement total sur base du PDD	5.858.758	6.269.932	6.659.801	7.086.068	7.512.094	7.946.418
		Amortissement BAU (2022 indexé)	5.858.758	6.123.638	6.300.185	6.413.589	6.522.620	6.633.504
"Coûts additionnels", en considérant que les investissements additionnels sont ceux supérieurs à l'année de référence 2022								
2023	-	Amortissement invest additionnel 2023		-	-	-	-	-
2024	1.440.882	Amortissement invest additionnel 2024			14.409	28.818	28.818	28.818
2025	1.724.113	Amortissement invest additionnel 2025				17.241	34.482	34.482
2026	2.012.159	Amortissement invest additionnel 2026					20.122	40.243
2027	2.305.101	Amortissement invest additionnel 2027						23.051
		Amortissement BAU + additionnels	5.858.758	6.123.638	6.314.594	6.459.648	6.606.041	6.760.098

Etant donné la grande différence entre les deux approches, le calcul du coût additionnel d'amortissement ne peut pas être basé simplement sur la différence d'investissement entre l'année de référence et les années de la période tarifaire³.

Selon nous, le coût additionnel d'amortissement devrait dès lors être calculé comme l'écart entre les projections des amortissements du plan de développement et ceux de l'année de référence indexée, si besoin limité aux principales rubriques. Sibelga justifierait, rubrique par rubrique, l'augmentation des coûts d'amortissements projetés dans le plan de développement et ceux de l'année de référence indexé. Cette justification devra comprendre certaines simplifications, étant donné qu'il ne sera pas possible de fournir un calcul détaillé (un calcul précis nécessiterait de retrouver le détail historique des investissements des 50 dernières années, de justifier les évolutions, etc.⁴).

³ Selon nous, cette méthode aurait pu fonctionner si les investissements des 50 dernières années avaient été entièrement stables d'année en année, ce qui est loin d'être le cas (pour des raisons diverses et variées tels que des campagnes de remplacement, l'augmentation des investissements lié à la transition énergétique, l'impact des prix unitaires, etc.).

⁴ Il ne sera pas possible de retrouver les raisons pour lesquelles les montants d'investissement ont varié les 50 dernières années, étant donné que la structure de suivi des investissements a changé, que le périmètre de la société a changé, etc.